
CERTIFICAT D'HOMOLOGATION POUR LES PRODUITS CONFORMES À L'ANNEXE I B

du règlement européen (CEE) n° 3821/ 85 du Conseil du 20 décembre 1985 concernant l'appareil de contrôle dans le domaine des transports par route, modifié notamment par le règlement (CE) n° 1360/2002 de la Commission du 13 juin 2002.

Nom de l'administration compétente : **Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi - Direction générale des entreprises - Direction de l'action régionale, de la qualité et de la sécurité industrielle - Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie - Bureau de la métrologie.**

Notification concernant :

l'homologation de :

le retrait de l'homologation de :

un modèle d'appareil de contrôle :

un composant d'appareil de contrôle : **une unité embarquée sur le véhicule**

une carte de conducteur

une carte d'atelier

une carte d'entreprise

une carte de contrôleur

Homologation n° e2 - 29 extension 7

1. Marque de fabrique ou marque commerciale : **ACTIA**

2. Nom du modèle : **SMARTACH ADR type DC01 versions 921481 Ind B et C**

3. Nom du fabricant : **ACTIA**

4. Adresse du fabricant : 25, chemin de Pouvoirville - BP 4215 - F-31432 Toulouse Cedex 04

5. Soumis pour homologation CE complémentaire

6. Laboratoire(s) : Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie

7. Date et nombre des essais : juin 2007 et selon liste des essais référencés dans les certificats de sécurité et d'interopérabilité

8. Date de l'homologation : **12 décembre 2005**

9. Date de retrait de l'homologation : sans objet

10. Modèles de composant d'appareil de contrôle avec lequel le composant est conçu pour être utilisé :

- capteur de mouvement ACTIA type IS2000 SMARTACH LXRY, faisant l'objet du certificat d'homologation n° e2 - 26 du 31 mars 2005 et ses extensions,
- capteur de mouvement ACTIA type SMARTACH SRES, faisant l'objet du certificat d'homologation n° e2 - 28 du 28 juin 2005 et ses extensions,

- capteur de mouvement SIEMENS VDO type KITAS 2171, faisant l'objet du certificat d'homologation n° e1 - 175 du 11 octobre 2004 et ses extensions.

11. Lieu : **Paris**

12. Date : **4 juillet 2007**

13. Documents descriptifs annexés : identification des logiciels et modalités de mises à jour

14. Remarques :

a) Liste des certificats pris en compte :

- certificat de fonctionnement n° 06.00.271.025.1 du 25 août 2006, n° 06.00.271.032.1 du 6 décembre 2006, n° 06.00.271.035.1 du 8 décembre 2006 et n° 07.00.271.002.1 du 4 juillet 2007 ;
- certificat de sécurité n° 2005/14 du 24 juin 2005 et rapport de maintenance n° M-2007/10 du 11 juin 2007 délivrés par la Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information ;
- certificat d'interopérabilité n° JRC/009a/DTC du 4 juillet 2005 délivré par le laboratoire Joint Research Centre.

b) Le présent certificat reprend et complète le certificat d'homologation e2 - 29 du 12 décembre 2005 et ses extensions.

c) Plans, schémas, notices et logiciels déposés à la Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie - bureau de la métrologie, sous la référence DA 00-047 et chez le fabricant.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice de l'action régionale,
de la qualité et de la sécurité industrielle,

N. HOMOONO

Annexe au certificat d'homologation n° e2 - 29 extension 7

Unité embarquée sur le véhicule ACTIA

Famille SMARTACH

Types ADR DC01 versions 921481 Ind B et C

IDENTIFICATION DES LOGICIELS :

Trois logiciels sont implantés dans les UEV ACTIA SMARTACH ADR type DC01 versions 921481 Ind B et C. Leurs identificateurs de versions, consultables sur l'écran de l'instrument, sont les suivants :

logiciel du processeur principal : L2000_MP_P10ZZZZ V06.XX.YY ;
ou L2000_MP_P10ZZZZ V06.XX.YY Rev1;
logiciel du processeur secondaire : L2000_MS_P10ZZZZ V05.XX.YY ;
logiciel de "boot" : L2000_Boot_P106116 V02.02 ;

où :

- XX : est le numéro de révision du logiciel, ce numéro est réinitialisé à 0 (zéro) à chaque changement de numéro de version ;
- YY : est l'identification d'une variante client (ces variantes ne concernent que des fonctions non réglementées) ;
- ZZZZ : est la référence logiciel du produit spécifique au client identifié par YY.

MISE A JOUR DU LOGICIEL DU PROCESSEUR PRINCIPAL :

La mise à jour du logiciel du processeur principal des ACTIA SMARTACH ADR type DC01 versions 921481 Ind B et C en service peut être effectuée par un organisme agréé pour l'installation, l'inspection ou la réparation des chronotachygraphes numériques. Elle nécessite l'emploi de la suite SMARTACH UPDATE et des logiciels conçus et diffusés par ACTIA.

Seuls les logiciels, dont les identificateurs sont mentionnés ci-dessus, peuvent être implantés dans une UEV ACTIA de l'un des types précités.
